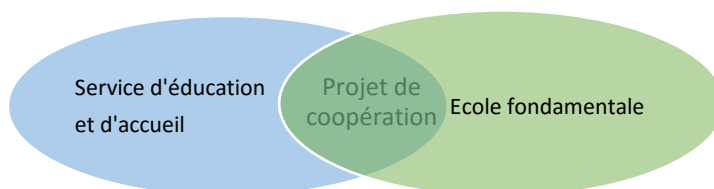


Soutien des écoles fondamentales et des services d'éducation et d'accueil (SEA) dans le cadre des projets de coopération



SEA	Projet de coopération		EF
	projet pilote ou prototype (projet ayant un potentiel de démultiplication au niveau national)		
	soutien par le SCRIPT	soutien par l'IFEN	
	<ul style="list-style-type: none"> - informations par différents formats de publication : site internet, un « self-service » qui contient des brochures, exemples de pratique, facteurs de réussite pour inspirer et encourager - conseil, organisation et financement de l'accompagnement des projets pilotes - coordination, documentation et évaluation des projets pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> - conseils en ingénierie de formation : élaboration d'un plan de formation - organisation et financement de formations continues sur mesure à la demande des EF pour l'équipe pluridisciplinaire (SEA et EF) impliquée dans l'élaboration, la gestion ou la mise en œuvre du projet - participation du personnel SEA à déterminer de commun accord entre l'IFEN et le gestionnaire SEA en fonction de l'envergure du plan de formation - initiation de réseaux d'échange 	
	coopération inscrite dans le cadre du développement de l'établissement scolaire et du PDS et/ou CAG, à visée locale		
	soutien par le SCRIPT	soutien par l'IFEN	
	<ul style="list-style-type: none"> - informations par différents formats de publication : site internet, guide PDS - conseil, accompagnement et suivi des processus de développement de l'établissement scolaire, en particulier du 	<ul style="list-style-type: none"> - conseils en ingénierie de formation : élaboration d'un plan de formation - organisation et financement de formations continues sur mesure à la demande des EF pour l'équipe pluridisciplinaire (SEA et 	

	PDS, par les I-DS (instituteur spécialisé en développement scolaire)	<p>EF) impliquée dans l'élaboration, la gestion ou la mise en œuvre du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation du personnel SEA à déterminer de commun accord entre l'IFEN et le gestionnaire SEA en fonction de l'envergure du plan de formation - initiation de réseaux d'échange 	
--	--	---	--

Soutien des écoles fondamentales et des services d'éducation et d'accueil (SEA) dans le cadre des projets de coopération

Le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) et l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) s'engagent avec leurs ressources respectives à soutenir le personnel des écoles fondamentales et des structures d'éducation et d'accueil (pour jeunes enfants et enfants scolarisés) dans le cadre des **projets de coopération** pour favoriser le rapprochement entre les deux **lieux d'apprentissage**.

Le SCRIPT soutient des projets à titre pilote ou prototype en vue de vérifier les paramètres conceptuels d'un projet. Il définit un projet pilote ou prototype comme suit : *Un projet à titre expérimental qui sera utilisé dans un cadre réel bien que restreint, en vue de vérifier son bien-fondé et les paramètres conceptuels d'un projet, et qui servira à la mise au point définitive.* Dans ce contexte, le SCRIPT fournit des **informations** sur le rapprochement par des voies différentes et met à disposition des acteurs du terrain le **conseil** et le **financement** nécessaire pour garantir le succès d'un projet pilote. Des évaluations formatives et sommatives sont un élément essentiel de l'accompagnement. Les demandes sont introduites au sein du SCRIPT et traitées en concertation interne sur la base du concept et de la fiche de projet.

L'IFEN, quant à lui, propose aux personnels impliqués dans un projet de coopération les services de conseil et ingénierie de formation suivants :

- analyse des besoins en formation
- élaboration d'un plan de formation
- organisation, gestion et financement de formations continues
- évaluation des formations.

La prise de contact avec le département de la formation continue de l'IFEN est faite par l'école après consultation et en accord avec le SEA.

Les parties impliquées dans le projet de coopération et l'IFEN définissent ensemble les modalités du plan de formation : thématiques, types de formation, publics, périodes, gestion, financement.

Les formations qui s'adressent uniquement aux personnels des structures d'éducation et d'accueil ne sont ni gérées ni financées par l'IFEN.

Responsable SCRIPT : Coordination du dossier coopération : Martine Wiltzius,
martine.wiltzius@men.lu

Responsable IFEN : Chef du Département de la formation continue : Laurent Weirig,
laurent.weirig@ifen.lu